

Territoire Non Organisé
Rivière-Bonaventure

Légende

Dispositions relatives

-  Encadrement visuel de 0.5 km
-  Encadrement visuel de 1 km
-  Préserver une lisière boisée de 30 m entre l'emprise des chemins publics et un site de coupe
-  Encadrement visuel de 0.5 km et préserver une lisière boisée de 30 m entre l'emprise des chemins publics et un site de coupe
-  Préserver une lisière boisée de 60 m entre la ligne des hautes eaux et les rivières à saumons de la MRC

Réseau routier

-  Local
-  Accès ressources
-  Collectrice de transit (MTQ)
-  Collectrice municipale
-  Régionale
-  Nationale
-  Limite des municipalités
-  Île
-  Lac, rivière et plan d'eau
-  Territoire de la MRC de Bonaventure

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.
Source des données utilisées
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune © Gouvernement du Québec
Adresses Québec 2021 et BD TQ (2016)
MRC de Bonaventure, service de géomatique, janvier 2022.

ABA - 2022.1 - 24

Cartographie afférente à la réglementation
sur l'abattage d'arbres en forêt privée de
la MRC de Bonaventure

Échelle = 1 : 235 000

0 1 2 4 6 8 10
Km

